



Assemblée générale

Distr. limitée
2 novembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session
Première Commission
Point 71 de l'ordre du jour
Désarmement général et complet

Pakistan : amendement au projet de résolution A/C.1/53/L.22

Essais nucléaires

1. Après le paragraphe 1, ajouter le nouveau paragraphe ci-après :

«*Se déclare gravement préoccupée* par tous les essais nucléaires et toutes les expériences visant le développement qualitatif des armes nucléaires, qu'elle déplore vivement et qui sont contraires à l'esprit et aux objectifs du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires».
2. Après l'actuel paragraphe 2, ajouter le nouveau paragraphe ci-après :

«*Demande* l'abrogation immédiate de toutes les mesures unilatérales, coercitives ou discriminatoires».